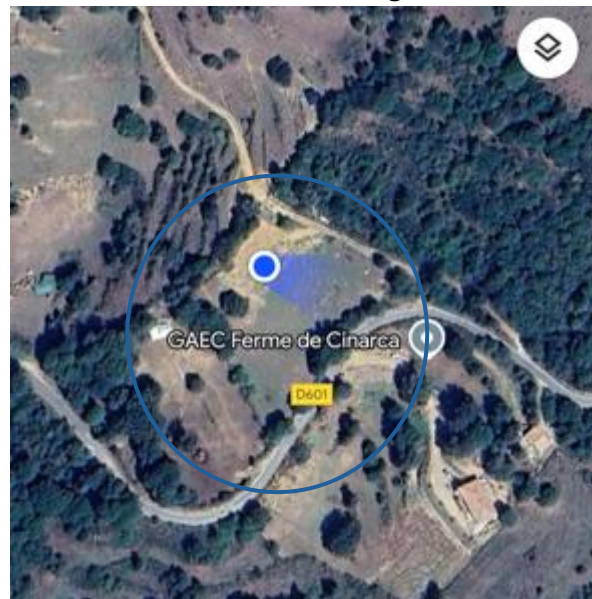


Zone de stockage des terres excédentaires issues de la RD601

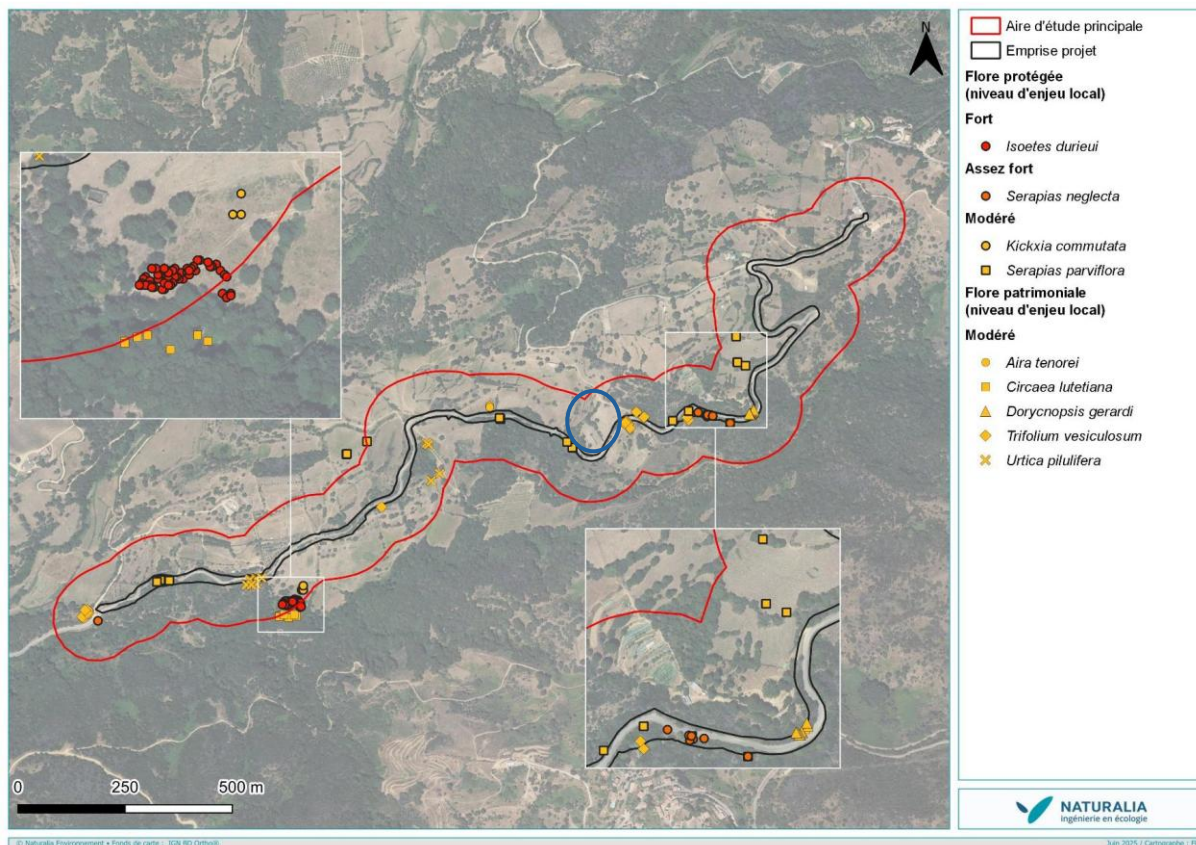
Le projet de requalification de la RD601 génère un excédent de terre d'environ 1 980m³. Des zones de stockage ont été identifiées (Cf. carte localisation zones de stockage) le long de la RD601 sur des parcelles privées en concertation avec la mairie de Sari d'Orcino et l'accord des propriétaires.

Carte localisation zones de stockage de la TV excédentaire

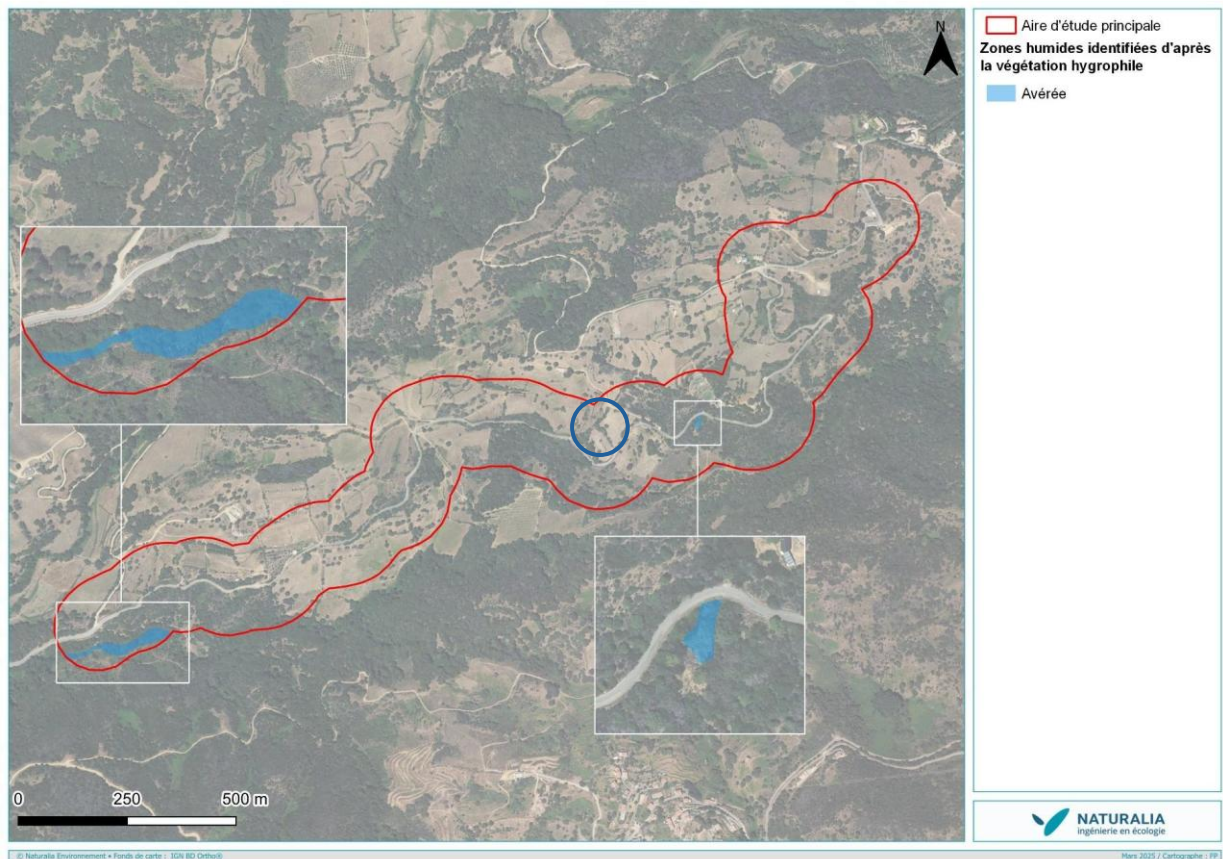


D'après l'étude faune flore complète (Naturalia 2025), les parcelles identifiées sont situées hors zonages réglementaires et présentent aucun enjeu :

- Sur le volet biodiversité : absence de flore et habitat protégés



- Sur le volet hydraulique : absence de cours d'eau et zone humide



Néanmoins, la mise en œuvre du dépôt des terres respectera les préconisations recommandées par la DREAL :

- respect d'un calendrier de travaux afin d'éviter les périodes de reproduction de la faune
- respect d'une distance minimale par rapport aux haies de végétation existantes (distance > 1m)
- suivi écologique du dépôt afin de garantir sa bonne mise en œuvre

- Sur le volet urbaniste

- Le dépôt des terres se fera sur deux parcelles voisines n°1263 et 1727 section B en accord avec le propriétaire et la mairie de Sari d'Orcino. Un modelage naturel des terres est prévu comportant deux terrassements de 460 m² et 340 m² reliés par une rampe d'accès
- L'exhaussement du sol sera inférieur à 2 mètres de hauteur afin d'être dispensé de formalités



Zone de localisation des parcelles 1263 et 1727, commune de Sari d'Orcino



Photos d'ambiances paysagères des parcelles objet du futur dépôt

